



Auch, le 12 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget Participatif Gersois : plus de 20 000 votes au 12 avril !

Après le dépôt des idées et la validation des projets par la Commission Consultative Citoyenne, le Budget Participatif Gersois #3 est entré dans la phase de la votation citoyenne.

Du 23 mars au 30 avril 2024 à minuit, les Gersoises et les Gersois sont invités à voter pour 3 de leurs projets préférés.

**Au 12 avril, sont comptabilisés (numérique et papier) :
25 328 votes pour 8 442 votants**

Répartition par canton :

Adour Gersoise : 784 votes	Grand Bas-Armagnac : 681 votes
Armagnac-Ténarèze : 235 votes	Baïse-Armagnac : 1178 votes
Lectoure-Lomagne : 850 votes	Fleurance-Lomagne : 465 votes
Fezensac : 2786 votes	Gascogne-Auscitaine : 1191 votes
Gimone-Arrats : 2104 votes	Auch-1 : 3373 votes
Auch-2 : 3446 votes	Auch-3 : 879 votes
Pardiac-Rivière-Basse : 913 votes	Mirande-Astarac : 2019 votes
Astarac-Gimone : 1284 votes	Val de Save : 2089 votes
L'isle-Jourdain : 1051 votes	

Comment voter ? Sur Internet <https://budgetparticipatif.gers.fr/> ou dans les lieux physiques identifiés, tels que les marchés.